



Panorama 2022

Fondation A Capella
Rapport annuel

● DONNER DE LA VISIBILITÉ À NOTRE ACTION

Après une année 2021 encore marquée par les remous de la pandémie de COVID-19, 2022 a sonné le retour à la normale pour la réalisation des prestations sur le terrain. Le volume de prestations de codage-interprétation en LPC offert n'a toutefois pas encore tout à fait retrouvé le niveau d'avant la pandémie. Notre cellule COVID, quant à elle, reste attentive aux évolutions et se tient prête à bondir en cas de nécessité.

Simple concours de circonstances ou effet collatéral de la pandémie? Nous manquons de ressources humaines pour pouvoir répondre à toutes les demandes de prestations que nous recevons. Aussi, nous nous réjouissons de l'arrivée des nouveaux et nouvelles codeurs/codeuses-interprètes en LPC qui ont achevé avec succès leur formation en novembre. Cette dernière avait été lancée il y a deux ans avec la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL), afin d'anticiper la demande et les départs à la retraite.

Avec l'apaisement de la tourmente liée au COVID-19, nous avons repris des projets laissés quelque peu en suspens. C'est le cas en particulier sur le plan de la communication. Nous avons en effet accéléré la modernisation de nos outils et œuvrons à une stratégie de communication propre à donner plus de visibilité au travail réalisé par A Capella. Notre objectif: faire connaître plus largement la fondation et son utilité pour offrir aux personnes qui en ont besoin un meilleur accès à nos prestations. Car plus que jamais, nous croyons à notre mission d'intégration par la LPC et sommes convaincus que les personnes vivant avec une déficience auditive ont droit à la communication dans la langue de leur environnement, qu'elle soit orale ou écrite. C'est ce qui nous motive, jour après jour, dans notre engagement au sein de la fondation.

La générosité de nos donateurs, elle aussi, est un moteur indispensable pour nos activités. Sans elle, nous ne pourrions réaliser notre mission. Aussi, le choix d'importants donateurs de renouveler leur soutien pour 2022 nous a remplis de gratitude. Mais chaque don, quelle que soit sa taille, est précieux et apporte sa contribution. C'est pourquoi nous aimerions exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes et organisations qui nous soutiennent.

Nous ne saurions terminer ces lignes sans remercier nos bénéficiaires et leurs familles pour leur confiance, de même que les collaboratrices et collaborateurs de la fondation pour leur engagement et leur dévouement sans faille.

Bonne lecture et bel été!

Yves Pillonel, président
Jean-Luc Nicoulin, directeur

LA LPC, C'EST QUOI ?

La langue parlée complétée (LPC) est une technique visuelle qui utilise un codage avec les mains et les doigts pour compléter la lecture labiale et rendre les sons visibles. La communication orale entre entendants et personnes sourdes ou malentendantes s'en trouve ainsi facilitée. Avec la LPC, chacun fait donc un pas en direction de l'autre.

8 clés des doigts pour coder les sons consonnes



m / t / f



b / n / ue



g



r / s



k / v / z



l / ch / gn / oue

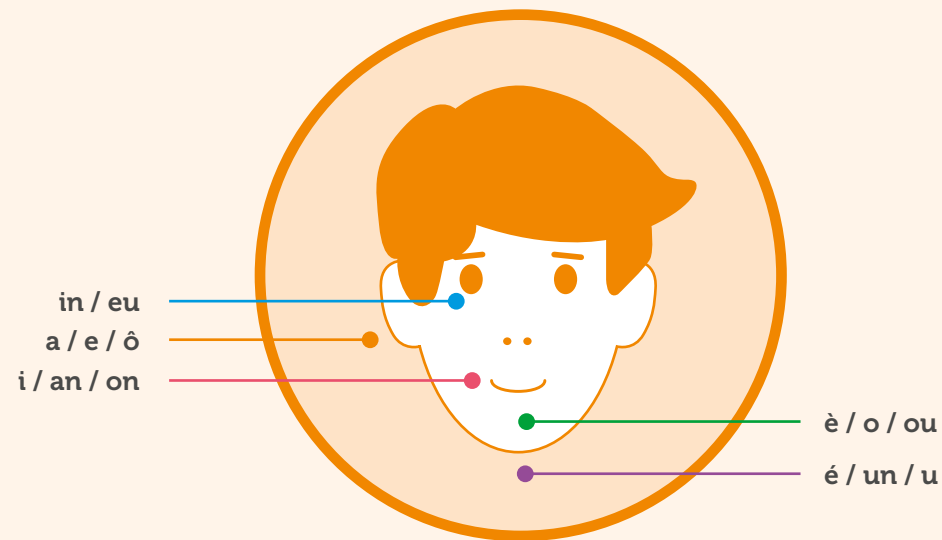


ill / ng



p / d / j

5 positions des mains pour coder les sons voyelles



QU'EST-CE QU'UN CODEUR-INTERPRÈTE EN LPC ?

Les codeurs-interprètes (CI) en LPC sont des professionnels spécialisés dans la surdité et la LPC. Ils sont formés pour accompagner – au moyen de la LPC – les personnes vivant avec une déficience auditive dans des situations diverses de communication orale. Ils interviennent majoritairement en classe durant la formation obligatoire et post-obligatoire des enfants ou des jeunes présentant une surdité ou une malentendance, mais également lors de stages, de cours de formation continue ou de divers événements sociaux, ainsi que dans le cadre de l'activité professionnelle.

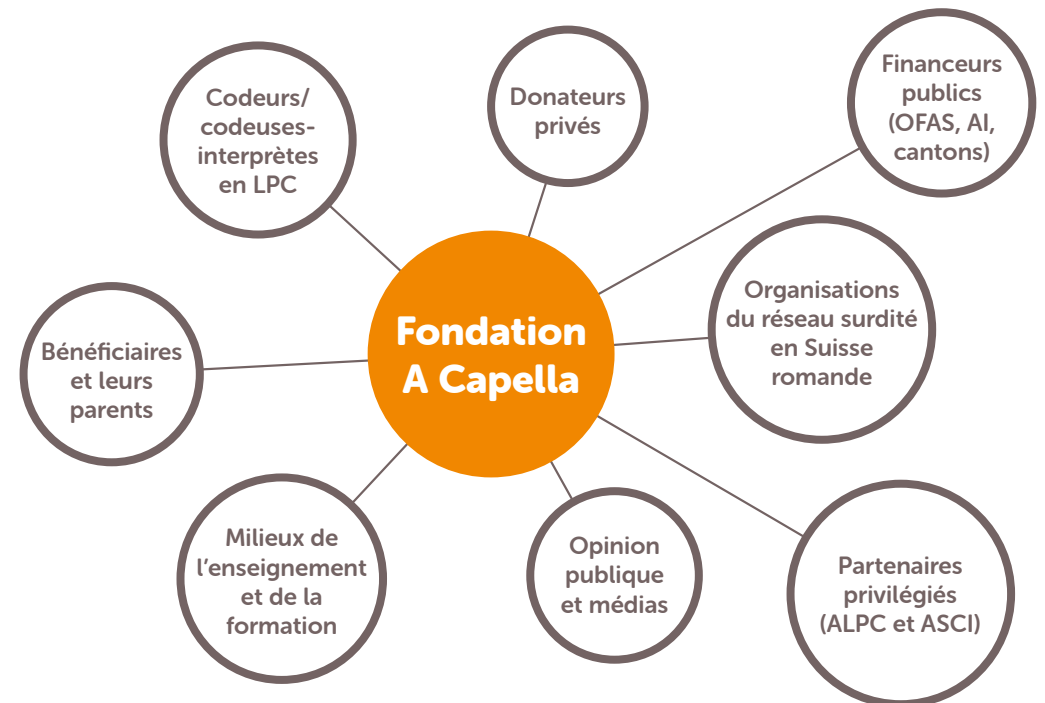
POUR EN SAVOIR PLUS
www.a-capella.ch > La LPC



● PORTRAIT

La Fondation A Capella a vu le jour en 2000, à l'initiative de parents d'enfants vivant avec une déficience auditive (surdité ou malentendance). Elle est active dans toute la Suisse romande ainsi que dans la partie francophone du canton de Berne. Plus des **trois quarts de ses bénéficiaires sont des enfants et des jeunes en formation**, présentant tous une surdité ou une malentendance. Plus de **95% de ses prestations** leur sont dédiés. Fondation à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, A Capella est neutre sur les plans politique et religieux.

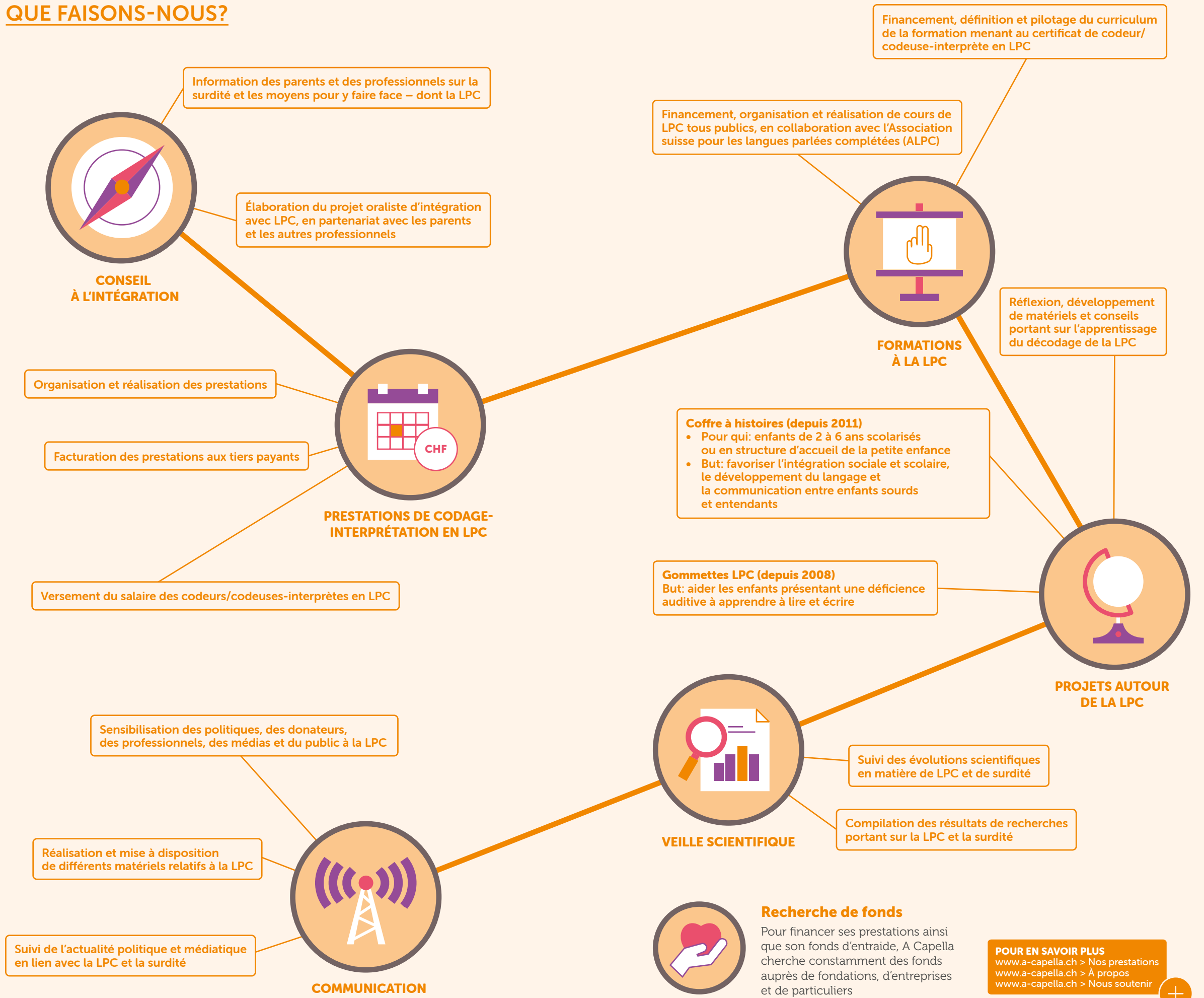
Notre écosystème



À quoi servons-nous ?

- A Capella finance tous types d'actions et de projets visant à :
- promouvoir et concrétiser, à l'aide de la langue parlée complétée (LPC), l'éducation oraliste des enfants et des jeunes présentant une surdité ou une malentendance ;
 - favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes vivant avec une déficience auditive, en privilégiant la communication orale avec les entendants et en encourageant l'appropriation de la langue orale et écrite au moyen de la LPC.

QUE FAISONS-NOUS?



POUR EN SAVOIR PLUS
www.a-capella.ch > Nos prestations
www.a-capella.ch > À propos
www.a-capella.ch > Nous soutenir

COMMENT NOS ACTIVITÉS SONT-ELLES FINANCÉES ?

Nos activités se divisent en deux catégories :

- les prestations de codage-interprétation en LPC,
- les autres activités, qui comprennent notamment des cours et projets spécifiques.

Prestations de codage-interprétation en LPC

Les prestations de codage-interprétation en LPC réalisées auprès des bénéficiaires et les charges indirectes liées (services, projets et administration) représentent près de 95% des dépenses de la fondation. Elles sont prises en charge par les cantons dans le cadre de la scolarité obligatoire, et parfois avant, pour les enfants non encore scolarisés. Après l'école obligatoire, les offices cantonaux de l'assurance-invalidité (OAI) prennent le relais, que ce soit pour la formation (apprentissage, école de maturité ou de culture générale, hautes écoles, formation continue) ou l'accompagnement sur le lieu de travail.

Des tiers privés, associatifs ou institutionnels paient directement les prestations qu'ils demandent : présence d'un ou d'une codeur/codeuse-interprète en LPC à un congrès, à une cérémonie de mariage ou à une audience de tribunal – pour ne citer que quelques cas.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) – via l'article 74 de la Loi sur l'assurance-invalidité (LAI) – et des fonds privés financent les prestations qui ne relèvent pas des prises en charge décrites ci-dessus, par exemple pour un cours en vue de l'obtention du permis de conduire ou pour des besoins supplémentaires durant la formation.

Autres activités

Les autres activités de la fondation (recherche de fonds, cours de LPC et quelques projets), y compris les charges indirectes qui leur sont liées, sont financées par des fonds privés (dons de fondations, d'entreprises et de particuliers), l'OFAS au titre de l'article 74 LAI et divers produits. Ces activités constituent environ 5% de l'ensemble des coûts de la fondation.



La répartition de nos financements est présentée en page 16.



FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a marqué le retour à la normale des activités d'A Capella. Les prestations de codage-interprétation en LPC ont permis aux principaux bénéficiaires de la fondation – les enfants et jeunes sourds en formation – de s'intégrer au mieux dans leur environnement quotidien. En parallèle de son activité principale, A Capella a mené plusieurs projets en faveur de la LPC et de ses bénéficiaires. Zoom sur les faits majeurs de l'année écoulée.



Nouvelle offre de cours

L'épidémie de COVID-19 a obligé A Capella à proposer ses cours de LPC en visioconférence. Cette formule, imposée au départ, s'est révélée positive à bien des égards. Elle permet en effet de réunir des gens géographiquement éloignés et d'éviter des déplacements, rendant ainsi l'apprentissage de la LPC plus accessible. Aussi, la fondation a décidé d'élargir son offre et de proposer des cours en visioconférence à la demande. Ceux-ci sont destinés à toute personne désireuse d'apprendre la LPC, quelles que soient ses connaissances en la matière.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.a-capella.ch > Nos prestations > Formations à la LPC



Le Coffre à histoires toujours aussi apprécié

En 2022, 43 projets Coffre à histoires ont été mis en œuvre auprès de bénéficiaires en structure d'accueil de la petite enfance et en classes de 1^{re} et 2^e HarmoS. Celui-ci vise à favoriser l'intégration des jeunes bénéficiaires de la fondation en proposant la lecture d'un livre doublée en LPC et/ou en langue des signes. Ce projet permet également à A Capella de collaborer avec plusieurs partenaires actifs dans le domaine de la surdité.

Renforcer la recherche sur la surdité

A Capella et la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL) accentuent leur collaboration. Elles ont esquissé les contours d'un projet de recherche visant à effectuer une revue complète de la littérature scientifique relative à la surdité et la malentendance. Leur objectif : déterminer les lacunes en matière de recherche dans ce domaine et mettre sur pied de nouveaux projets permettant de compléter les connaissances.

16 diplômé-e-s en LPC supplémentaires

Depuis fin novembre, la Suisse romande compte 16 nouveaux et nouvelles codeurs/codeuses-interprètes en LPC. Ces personnes ont en effet achevé avec succès la 8^e édition de la formation de codeur/codeuse-interprète en LPC organisée conjointement par A Capella et la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL). Plusieurs des jeunes diplômé-e-s ont pu trouver des missions auprès de la fondation. L'organisation d'une prochaine édition est d'ores et déjà en discussion.

Travail important sur la communication

A Capella poursuit le renouvellement de sa communication. Site Internet, brochures, dépliants et autres documents devenus obsolètes font l'objet d'une refonte complète, tant sur le plan du contenu que du graphisme. Plusieurs nouveaux supports, en gestation durant l'année écoulée, vont voir le jour en 2023. La fondation pourra ainsi mieux présenter ses activités et ses prestations auprès des bénéficiaires et de leurs parents, ainsi que des professionnels qui les accompagnent. Les nouveaux supports seront également des outils précieux pour rechercher des fonds.

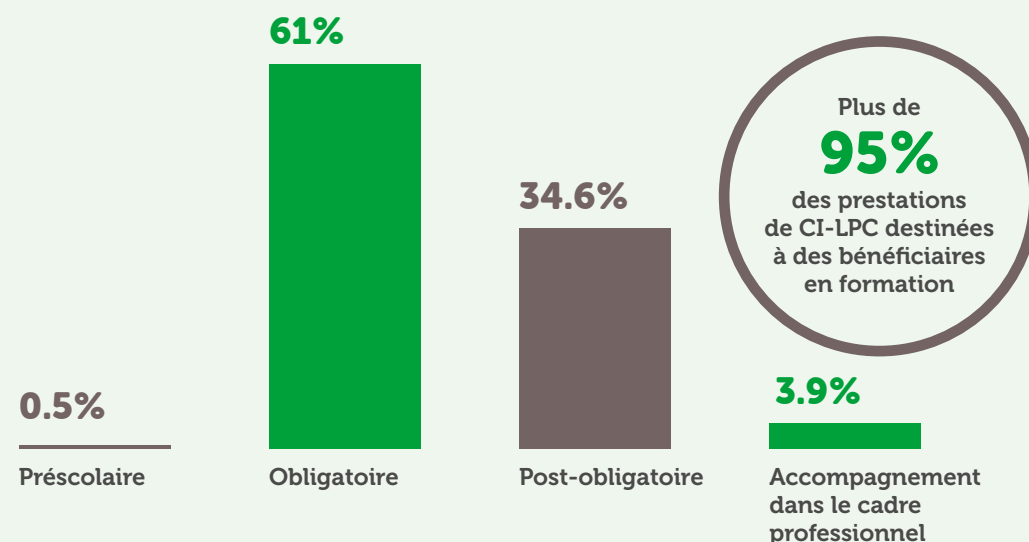
Du nouveau dans l'équipe d'A Capella

Afin d'encore mieux répondre à la demande, la fondation a renforcé l'équipe de son Service d'aide à l'intégration (SAI). Elle a donc engagé une nouvelle responsable SAI pour la région du Nord-Vaudois et le canton de Fribourg, en la personne d'**Annarita Bellato**. Cette dernière dispose d'une formation en psychologie et a travaillé pour Pro Infirmis. Autre changement au sein du SAI : le départ de **Rachel Weber**, responsable pour la région Berne francophone – Jura – Neuchâtel (BEJUNE), qui a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière après plus de 25 ans de travail en qualité de codeuse-interprète en LPC et de responsable SAI. A Capella la remercie vivement pour ses nombreuses années d'engagement et lui adresse ses vœux les meilleurs pour la suite de sa carrière. La fondation se réjouit de l'arrivée de sa remplaçante, **Clarisse Rebetez**, titulaire d'un bachelor en travail social et pédagogie spécialisée, à qui elle souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction.

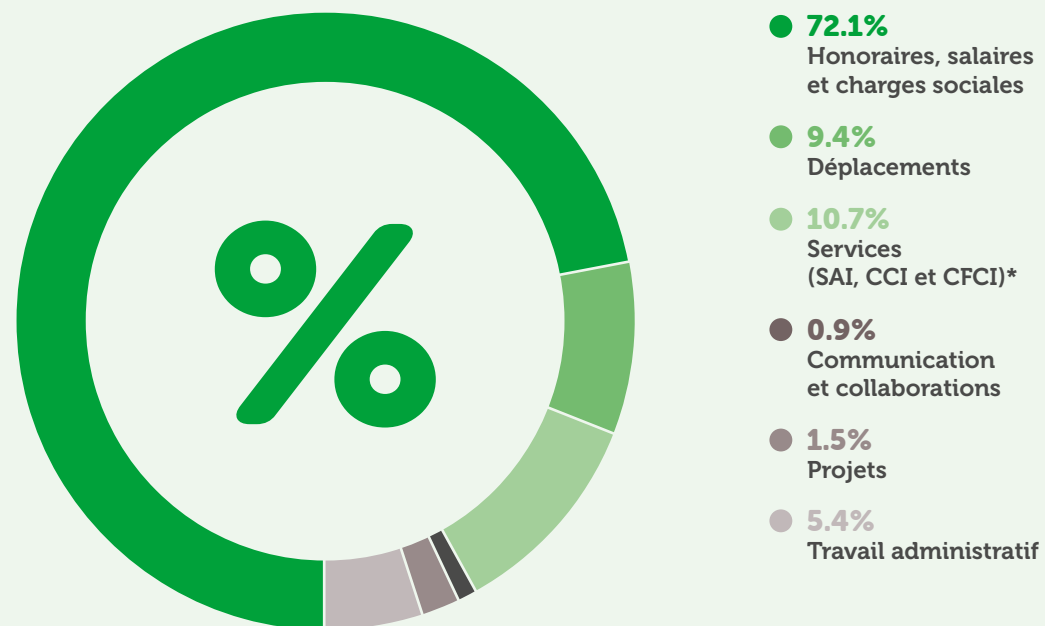
● QUELQUES CHIFFRES

Le volume des prestations de codage-interprétation en LPC (CI-PLC) a presque rejoint celui de 2019, soit avant la pandémie. Le léger écart s'explique en grande partie par le manque de ressources humaines. Cette année encore, plus de 95 % des prestations de CI-LPC ont été dispensées dans le cadre de la formation, dont une majorité au sein de l'école obligatoire. Plusieurs codeurs/codeuses-interprètes auxiliaires ont prêté main forte à l'équipe pour réaliser quelques interventions. Le résumé en chiffres.

COMMENT SE RÉPARTISSENT LES PRESTATIONS DE CI-LPC EN FONCTION DU NIVEAU DE FORMATION ?



DE QUOI SE COMPOSE LE COÛT D'UNE PÉRIODE DE CI-LPC ?

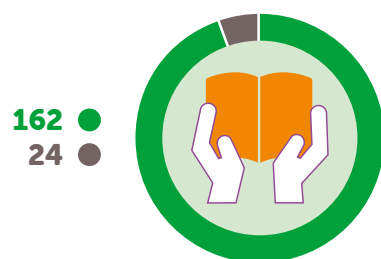


* Service d'aide à l'intégration, Centrale des codeurs/codeuses-interprètes en LPC et Centrale de facturation des codeurs/codeuses-interprètes en LPC



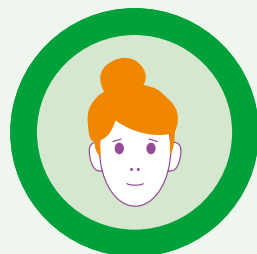
186

BÉNÉFICIAIRES DE CI-LPC
+ 20 autres sans CI-LPC



162

ENFANTS ET JEUNES EN FORMATION
BÉNÉFICIAIRES DE CI-LPC
+ 24 autres



66
CODEURS/CODEUSES-
INTERPRÈTES EN LPC



26165
PÉRIODES DE CI-LPC
DISPENSÉES



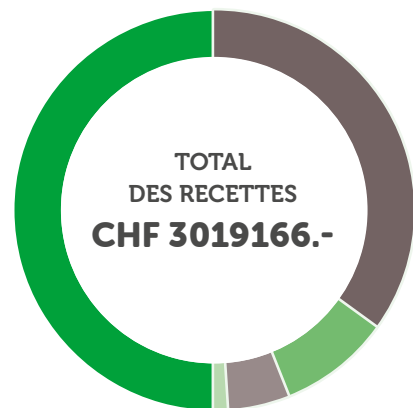
CHF 2846328.-
COÛTS DES PRESTATIONS DE CI-LPC
DÉLIVRÉES AUX BÉNÉFICIAIRES
dont 82% directement versés
aux codeurs/codeuses-interprètes en LPC



COMPTES 2022

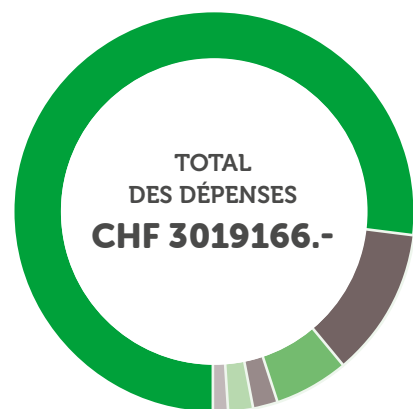
A Capella clôt l'exercice 2022 sur un résultat équilibré, grâce au soutien des pouvoirs publics et la générosité de ses fidèles donatrices et donateurs, laquelle représente près de 9 % de ses recettes. La fondation les remercie toutes et tous chaleureusement! Comme chaque année, les prestations de codage-interprétation en LPC (CI-LPC) et les services qui les sous-tendent constituent, avec 90%, la majeure partie des coûts de la fondation. Les frais administratifs et de recherche de fonds, eux, restent limités à 6 % des dépenses totales.

Provenance des recettes



- **49.5%**
Cantons
- **35.4%**
Offices cantonaux AI*
- **8.9%**
Dons utilisés et divers
- **4.9%**
Subvention OFAS**
(art. 74)
- **1.3%**
Autres tiers
(prestations de CI-LPC)

Destination des dépenses



- **77.6%**
Prestations de CI-LPC
- **12.4%**
Services
(SAI, CCI et CFCI)***
- **6%**
Administration
et recherche de fonds
- **1.8%**
Projets
- **1.8%**
Communication
et collaborations
- **0.4%**
Cours

* Assurance-invalidité

** Office fédéral des assurances sociales

*** Service d'aide à l'intégration, Centrale des codeurs/codeuses-interprètes en LPC et Centrale de facturation des codeurs/codeuses-interprètes en LPC



● UN CHALEUREUX MERCÌ À TOUS NOS DONATEURS!

Sans les financements que nous accordent différents organismes publics et les dons reçus de la part de fondations, d'entreprises et de particuliers, nous ne pourrions mener à bien nos activités. Ces soutiens représentent aussi un merveilleux encouragement vis-à-vis des efforts que réalisent nos bénéficiaires pour s'intégrer dans la société. Nous remercions donc chaleureusement tous les organismes et toutes les personnes qui rendent cela possible :

- Canton de Berne
- Canton de Vaud
- Canton du Valais
- État de Fribourg
- Famille Pfirter, Saint-Prex
- Famille Lugassy, Genève
- Fondation Caecorum Canes
- Fondation Charitable Barthélémy
- Fondation Edmond J. Safra
- Fondation Eugénie Baur-Duret
- Fondation Marguerite
- Hornbacher Hans, legs
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Offices cantonaux de l'assurance-invalidité (OAI)
- République et canton de Genève
- République et canton de Neuchâtel
- République et canton du Jura
- Wilsdorf Mettler Future Foundation

... sans oublier les donatrices et donateurs souhaitant rester anonymes.

Nous remercions également nos deux partenaires privilégiés que sont l'Association suisse pour les langues parlées complétées (ALPC) et l'Association suisse des codeuses/codeurs-interprètes en langue parlée complétée (ASCI).

Il va de soi que les montants versés pour des projets précis ont été affectés conformément à la demande des donatrices et donateurs.

● CONTACTS

La Fondation A Capella a pour but de favoriser – à l'aide de la langue parlée complétée (LPC) – l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes vivant avec une déficience auditive. La LPC est une technique visuelle qui utilise un codage avec les mains et les doigts pour compléter la lecture labiale et ainsi faciliter la communication orale avec les personnes présentant une surdité ou une malentendance.

Fondation A Capella

Ch. du Vaugueny 21b
1066 Epalinges
021 905 68 61

info@a-capella.ch
www.a-capella.ch

Directeur

Jean-Luc Nicoulin
076 616 72 58

jl.nicoulin@a-capella.ch

ADRESSES DE NOS SERVICES
ET MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION
www.a-capella.ch > À propos > Notre équipe



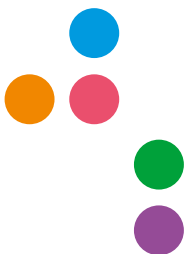
VOUS SOUHAITEZ SOUTENIR NOTRE ACTION? FAITES UN DON!

Vous pouvez spécifier à quel projet vous aimeriez que votre don soit affecté. Nous respecterons votre demande.

Crédit Suisse Lausanne
CCP : 80-500-4
IBAN : CH26 0483 5187 8434 4100 0

A Capella est une organisation reconnue d'utilité publique.
Vos dons sont donc déductibles fiscalement.





FONDATION A CAPELLA

Ch. du Vaugueny 21b
1066 Epalinges

www.a-capella.ch
info@a-capella.ch

021 905 68 61